



Fédération de la Formation Professionnelle

Charte RSE

La présente charte a pour objectif d'engager les adhérents de la FFP et leurs collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à leur activité de formation professionnelle. Elle décline les principes de développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental ainsi que dans le mode de gouvernance.

1- SOCIÉTAL :

- ◆ Développer la formation tout au long de la vie
- ◆ Assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels
- ◆ Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail
- ◆ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- ◆ Favoriser l'accès à la formation

2- ECONOMIQUE :

- ◆ Assurer la pérennité de l'organisme de formation et réaliser les investissements nécessaires
- ◆ Mener des programmes de recherche, développement, innovation
- ◆ Intégrer la dimension territoriale dans le développement de son activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)
- ◆ Maintenir durablement la compétence des collaborateurs

3- ENVIRONNEMENTAL :

- ◆ Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à :
 - Economiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier),
 - Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement
 - Réduire et recycler les déchets
- ◆ Favoriser la dématérialisation

4- GOUVERNANCE :

- ◆ Promouvoir en interne les enjeux du développement durable
- ◆ Identifier, anticiper, gérer les risques (financiers, fiscaux, sociaux, environnementaux, de sécurité, etc...)
- ◆ Sensibiliser ses partenaires au développement durable
- ◆ Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)

En signant cette charte qu'ils souhaitent réaliste, de proximité, adaptée à toutes tailles de structure, les adhérents de la FFP témoignent de leur engagement éthique et apportent leur contribution aux enjeux du développement durable.

Fait à Paris le 11-11-2012

Organisme : *CGSARL*
Représenté par : *Annelle GUET*
Qualité : *Directrice générale*

Le Président de la FFP
Jean WEMAERE

La FFP est MEMBRE

du MEDEF à travers la FÉDÉRATION SYNTEC

et de la CGPME

Siret : 398 542 571 00029 - NAF 9412 Z

6, rue Galilée - 75116 PARIS - Téléphone : 01 44 30 49 49 - Télécopie : 01 44 30 49 18
E-mail : ffp@ffp.org - Internet : www.ffp.org | www.cpffp.org | www.ffp-alternance.fr